

COMMUNIQUE DE PRESSE

LUTRY SE VOIT DECERNER LE LABEL « COMMUNE EN SANTE » EN OBTENANT TROIS ETOILES, LE NIVEAU MAXIMAL

Lutry, le 8 juillet 2025 – La Commune de Lutry franchit une importante étape en matière de promotion de la santé et de qualité de vie : elle obtient pour la première fois le label « Commune en santé », décerné par Unisanté. Cette distinction témoigne d'un fort engagement de la Commune en faveur du bien-être de sa population, toutes générations confondues, et au travers d'une multitude d'initiatives ancrées dans différentes dimensions de la vie communale.

Pendant plusieurs mois, la Municipalité et les Services communaux, en collaboration avec différents partenaires locaux, ont mené un inventaire approfondi des actions existantes en matière de santé et de prévention. Après analyse, les experts partenaires d'Unisanté ont reconnu la diversité et la cohérence des 34 mesures mises en œuvre à Lutry, qui couvrent un large éventail de domaines, allant de l'aménagement du territoire à la cohésion sociale. La Commune se distingue plus particulièrement par son engagement en faveur des enfants et des jeunes, notamment par le biais de la mise en œuvre du « Réseau jeunesse », qui vise à développer une politique communale pour l'enfance et la jeunesse et à renforcer les synergies entre les acteurs œuvrant auprès de ce public cible.

Des actions concrètes et porteuses de sens

Parmi les politiques et mesures relevées figurent notamment :

- La diversité des événements favorisant les liens sociaux. Parmi ceux-ci, on peut citer le festival « Apéro Beach », le projet intergénérationnel « Mémoire des anciens », la Croisière des aînés, le Loto des aînés, la Croisière des jeunes ou encore le spectacle d'Halloween ;
- Un large éventail d'activités proposées tout au long de l'année scolaire ainsi que pendant les vacances, favorisant l'activité physique, la culture et les liens sociaux ;
- Le Plan de mobilité scolaire, ainsi que la sécurisation des arrêts de transport scolaire, permettant une autonomie accrue des élèves ;
- Les actions visant à favoriser le bien-être physique et renforcer le lien social, telles que les cours de gym douce, le groupe de randonnée pour seniors, les cours de gym post-partum pour les femmes ou les sessions d'Urban Training ;



- Les initiatives pour les personnes en situation de vulnérabilité. On peut notamment citer le projet « Lift », qui accompagne les écoliers vers l'apprentissage en leur offrant de premières expériences professionnelles, les cours de français destinés aux personnes migrantes ou encore les subventions pour les frais orthodontiques ;
- Les espaces publics propices à l'activité physique, grâce à une diversité d'infrastructures sportives, de sentiers pédestres, de balades et d'espaces verts soigneusement entretenus et en libre accès ;
- Les efforts de végétalisation et les projets de renaturation, comme celui de la Lutrive, menés avec la participation des habitants.

Cette première labellisation vient confirmer la volonté de la Commune de Lutry de placer la santé et la qualité de vie au cœur de ses politiques publiques, en lien avec les objectifs de durabilité et d'inclusion promus au niveau cantonal et fédéral.

Un processus dynamique et évolutif

Déployé par Unisanté dans le canton de Vaud, le label « Commune en santé » aide les communes à identifier et améliorer leurs actions de promotion de la santé et de prévention. Il accorde une importance particulière à l'accessibilité, l'égalité des chances et aux démarches participatives impliquant les habitants ainsi que les associations locales. Les communes labellisées sont réévaluées tous les cinq ans.

Le label fait partie du Programme d'action cantonal en matière d'alimentation, activité physique et santé mentale, cofinancé par la Direction générale de la santé de l'État de Vaud et Promotion Santé Suisse.

Cette reconnaissance représente tant une reconnaissance pour les initiatives déjà développées, qu'une base solide pour développer de nouvelles actions et renforcer les dynamiques existantes en faveur du bien-être collectif.

La Municipalité

Renseignements complémentaires

M. Alain Amy – Conseiller municipal en charge des Affaires sociales, de la Jeunesse et de la Culture – alain.amy@lutry.ch

Mme Emmanuelle Garcia – Responsable du Secteur interventions communautaires – Unisanté – T 021 545 19 10 – communes@unisante.ch

